

Objectifs et compétences

1) Objectifs

La notion d'objectif pédagogique est apparue vers 1970. Les grandes opérations de l'analyse des performances des élèves ont débuté dans les années 1980. La notion d'évaluation apparaît dès 1985 ; elle remplace alors le terme « appréciation scolaire ».

Les objectifs pédagogiques sont « **tout ce qu'un individu doit apprendre** ». ¹

Les objectifs se situent « du **point de vue de l'enseignant** » : ils montrent une **intention pédagogique** de l'enseignant à l'égard de l'apprenant. Aujourd'hui, les objectifs sont définis selon :

- le niveau d'**activité intellectuelle** (connaissance, analyse, compréhension...)
- le **type d'apprentissage** (méthode, stratégie, attitude...)
- une catégorisation des **opérations cognitives et affectives** (savoir, savoir-faire, savoir-être).

a) La formulation des objectifs pédagogiques

Robert Franck Mager (1962) dit que la formulation des objectifs doit respecter 3 critères :

- **Décrire le comportement observable** de l'élève attestant l'apprentissage.
- **Décrire les conditions de réalisation** du comportement attendu.
- **Préciser la performance** minimale à atteindre.

Cela revient à définir les objectifs pédagogiques en termes de **comportements observables** et de **résultats attendus** pour **évaluer le degré d'atteinte des objectifs** et **ajuster les stratégies d'enseignement** (// thèses behavioristes). La pédagogie « par objectifs » supprime le flou des pratiques élitistes d'autrefois. Cependant, elle est tout de même accusée de provoquer une **atomisation** des apprentissages, c'est-à-dire qu'elle supprime toute dimension affective ou personnelle.

b) Redéfinition des objectifs par Jean-Louis Martinand

En 1980, le pédagogue Jean-Louis Martinand propose de redéfinir les objectifs en partant des obstacles rencontrés par les élèves. Il souhaite réorganiser l'enseignement autour de **situations-problèmes**. Cette approche se base sur la « **construction de concepts** »* par les élèves (*concept : savoirs et procédures de réalisation de la tâche).

c) Type et hiérarchisation des objectifs

Aujourd'hui, les programmes scolaires donnent des objectifs répartis en trois catégories :

- **les savoirs** : ex. « distinguer un complément du verbe d'un complément du nom »
- **les savoir-faire** : ex. « s'appuyer sur des mots de liaison pour comprendre... ».
- **les savoir-être** : ex. « participer à un débat en respectant les tours de parole ».

¹ Voir *Pédagogie, dictionnaire et concepts clés*, de F. Raynal et A. Rieunier.

Le **socle commun** définit des objectifs de **connaissances** (savoirs), de **compétences** (savoir-faire) et **d'attitudes** (savoir-être).

S'il y a **plusieurs objectifs** conjoints dans une progression, il est important de les **hiérarchiser** :

1. **Objectif général** : objectif de fin de cycle ou de l'année
2. **Objectif intermédiaire** : objectif de séquence intégré à la progression, et qui permet d'atteindre l'objectif général
3. **Objectif spécifique** : objectif de séance.

Les **objectifs 2 et 3** sont définis par l'enseignant dans le cadre de la **progression année** et de la **progressivité de la séquence**.

d) L'évaluation

Evaluer des apprentissages, c'est vérifier le **passage d'un état de connaissances initial à un état de connaissances final**. Quand on éprouve des difficultés à évaluer un enseignement, c'est parce qu'il fait appel à des « **comportements non observables** », qui mettent en synergie le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Dans ce cas, on va plutôt recourir à la notion de **compétences**.

2) Compétences

Dès 1960, B. S. Bloom théorise la notion de compétence. Aujourd'hui, son approche purement behavioriste (= comportementale) a laissé place à une approche plus nuancée : on admet que la compétence renvoie à des activités mentales complexes.

Une compétence est « **l'ensemble des comportements potentiels** (affectifs, cognitifs, psychologiques) **qui permettent à un individu d'exercer efficacement une activité considérée généralement comme complexe** »². La compétence se situe du « **point de vue de l'élève** » : c'est un savoir ou savoir-faire que **l'apprenant doit intégrer**.

a) Ce qu'implique la notion de « compétence »

La notion de compétence implique **l'autonomie de la maîtrise**. Cela passe par la **mise en synergie** des :

- **savoirs** (= *connaissances déclaratives* dans la terminologie cognitiviste)
- **savoir-faire** (= *connaissances procédurales* dans la terminologie cognitiviste)
- **savoir-être** (= *attitudes requises* dans la terminologie cognitiviste)

b) Acquisition d'une compétence

Darvogne et Noyé rappellent que c'est le **résultat obtenu dans le travail qui est révélateur de la compétence** (c'est aussi dans ce but que les enseignants doivent remplir les livrets de compétences).

² Voir l'ouvrage de Raynal et Rieunier note 1.

Pour Philippe Meirieu, « chercher à faire acquérir une compétence à un sujet, c'est organiser, pour lui, une **situation d'apprentissage**. C'est donc :

- **identifier une tâche mobilisatrice** qui va « mettre le sujet en route »
- **repérer l'obstacle** dont le franchissement permettra d'effectuer un progrès décisif
- prévoir **l'ensemble des ressources et des contraintes** qui permettront au sujet de surmonter lui-même l'obstacle
- **accompagner l'activité** de l'apprenant en mettant en place des procédures de réflexion sur son activité (ce qu'on nomme la métacognition)
- avoir en ligne de mire, tout au long de la démarche, l'objectif en termes de **compétence réinvestissable** par le sujet, à sa propre initiative, dans des situations du même type ».

En d'autres termes, si l'on souhaite faire acquérir une compétence à un élève, il faut :

- **prévoir une entrée en matière**, un élément déclencheur pour « préparer à l'apprentissage »
- ne pas perdre de vue qu'on apprend de ses erreurs et que **les obstacles sont nécessaires à la réflexion**
- ne pas « donner la réponse » mais **favoriser la réflexion en aiguillant l'apprenant**
- ne pas oublier que **l'étayage du maître est indispensable**
- penser à l'objectif final sans le perdre de vue : l'apprenant devra être capable de **réinvestir la compétence** acquise dans d'autres domaines.

c) Compétence et métacognition

La construction de la compétence est fondée en partie sur la **métacognition**³. Pour cette raison, le **transfert des savoirs** déclaratifs et procéduraux **est possible**, dans les situations où ils sont transférables. La compétence reste forcément circonstancielle, mais c'est son **niveau d'expertise** qui garantit son transfert dans d'autres domaines.

Un élève qui est conscient qu'il sait, et qui sait comme s'y prendre pour réaliser une tâche accède à l'autonomie. Il pourra réutiliser ce qu'il a appris dans d'autres situations (scolaires ou extra-scolaires).

³ **Métacognition** : appropriation consciente par l'élève des savoirs et des procédures de réalisation de la tâche dans une situation donnée.